

Veillez imprimer la page de confirmation, la signer et l'envoyer par voie postale à la Commission (Commission de la protection de la vie privée, rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles). Seule la réception par la Commission de cette page de confirmation confère au formulaire envoyé par Internet le statut de véritable déclaration.

Si des données spécifiques (par exemple votre adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse du responsable du traitement, votre numéro de TVA ou votre numéro de bon de commande) doivent être mentionnées sur la facture, vous devez les transmettre avec la page de confirmation. Seules les données communiquées préalablement seront reprises sur la facture.

La Commission de la protection de la vie privée  
rue de la Presse 35  
1000 BRUXELLES



Confirmation d'une déclaration thématique "vidéosurveillance  
dans un lieu fermé"

Le code de référence du traitement  
**1346141401929**

PARTIE 1. Responsable du traitement

Nom (ou dénomination de la personne morale, de l'association de fait ou de l'administration publique)

*Zone de Police de Comines-Warneton*

Adresse:

*Rue de Warneton 13*

*7780 COMINES*

Pays *Belgique*

PARTIE 2. Le traitement

1. Dénomination du traitement

*Utilisation d'une caméra de surveillance dans un lieu fermé.*

2. Finalité ou ensemble de finalités liées pour lesquelles des données sont traitées

*- Surveillance et contrôle*

PARTIE 3. Personne de contact et signataire

Personne de contact

*Dejaegere Frédéric*

Téléphone *+32 56 55 00 38*

Téléfax *+32 56 55 00 39*

Nom de la personne qui signe le formulaire

*CDP DAUCHY Sébastien*

Fonction de la personne qui signe ce formulaire

*Chef de Corps*

Date

28/08/2012

Signature du responsable